

« Championnats Essonne/Seine et Marne Sud et Seine Saint-Denis route 2025 » Dimanche 18 Mai 2025 à ARRANCOURT (91) organisé par le Vélo Club d'Etampes et la Commission 91/77 Sud						
Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
Juniors, Espoirs, Séniors	07h15	08h15	8	91,2 km		(*)
Vétérans et Super-Vétérans	07h15	08h19	7	79,8 km		(*)
Anciens/Super- Anciens/Féminines	09h30	10h30	5	57 km		(*)
Cadets	09h30	10h33	5	57 km		(*)
Minimes	09h30	10h34	3	34,2 km		(*)
Dossards	Sous le hangar, ligne d'arrivée, route de Grandvilliers à la sortie du village d'Arrancourt.					
Départs fictifs	Au niveau de la mairie d'Arrancourt.					
Départs réels	Route de Grandvilliers, en haut de la côte, à la sortie du village d'Arrancourt.					
Arrivées	Route de Grandvilliers à la sortie du village d'Arrancourt.					
Circuit	Circuit vallonné de 11,4 km					
Observation 1	Important : ne rien jeter sur la chaussée. La pérennité de la course en dépend.					
Observation 2	Les coureurs devront utiliser parking coureurs situé au niveau de l'arrivée. Merci de respecter les lieux (ne pas gêner l'accès aux deux hangars) Il est interdit de se garer dans la côte.					
(*) Titre par équipes 91/77 s	Pour le Comité Essonne/Seine et Marne Sud : classement sur l'ensemble des courses (les trois premières équipes sont récompensées) : cf Memento partie « Règlements des championnats régionaux FSGT » C – Partie 1 « Les récompenses » / « Titre par équipes »					
Podiums	Les trois premiers de chaque catégorie d'âge seront récompensés.					
Responsable	M Nicolas AFFOUARD Mail : Nicolas.affouard@gmail.com Tél. 06 71 24 49 16					
Engagements	Réservés aux licenciés FSGT de la Commission 91/77 sud, auprès de : Christophe DELEPINE 15, rue François Barthélémy 77850 HERICY Engagements : Jeunes 5 €, Adultes 6 € Chèques à l'ordre de FSGT 91 Engagements clos le mardi 14 Mai après réception . du document Excel, par mail auprès de clubcyclistederubelles@aol.fr . et du règlement par courrier postal. Pas d'engagement sur place. Pas d'engagements hors podium.					
Quotas	<p>Pour pouvoir participer : . Etre titulaire d'une licence FSGT du Comité Essonne/Seine et Marne Sud ou du Comité Seine Saint-Denis</p> <p>Pour l'Essonne/Seine et Marne sud : . soit avoir, du championnat de l'Essonne 2024 (non inclus) à la veille du championnat de l'Essonne 2025, disputé dix courses FSGT, toutes spécialités confondues (*) (six pour les Cadets et les Minimes) dont six de la spécialité (trois pour les cadets et Minimes). Sur ces six courses de la spécialité : trois maximum hors Ile de France (une pour les Minimes et Cadets) . soit avoir, à partir du 1^{er} mars 2025, disputé sept (cinq pour les Cadets et Minimes) courses FSGT, toutes spécialités confondues (*), dont quatre de la spécialité (trois pour les cadets et Minimes). Sur ces quatre courses de la spécialité : deux maximum hors Ile de France (une pour les Minimes et Cadets) (*) : maxi deux épreuves de E-cycling et une en tant qu' « organisateur » Le CDAV se réserve la possibilité d'étudier les cas particuliers qui lui seraient présentés (problèmes médicaux...)</p> <p>Pour la Seine Saint-Denis : - soit avoir, du championnat de seine saint denis 2024 (non inclus) à la veille du championnat de seine saint denis 2025, disputé six courses FSGT, toutes spécialités confondues (*). - soit avoir, à partir du 1^{er} mars 2025, disputé trois courses FSGT, toutes spécialités confondues (*). Dans les deux cas, les épreuves disputées hors île de France seront à justifier (résultats) par le club du participant. (*) Une épreuve en tant que « organisateur » sera toléré pour les adultes, une épreuve de E-Cycling maximum. Ces quotas s'appliquent pour l'ensemble des catégories de Minimes à Super anciens. Les cas particuliers seront étudiés par le comité départemental présentant notamment des problèmes médicaux.</p>					